

Syndicat Mixte
du Bassin de
Déplacements
de la Région
de Versailles

Plan local de
déplacements



Réunion de présentation du PLD

Associations

26 avril 2011

Préambule

Qu'est ce qu'un PLD?

- Document stratégique d'organisation des déplacements à l'échelle d'un territoire
 - décline et précise le plan de déplacements de l'Ile de France (PDUIF) à l'échelle locale
 - s'appuie sur un programme d'actions cohérentes et concrètes à l'échelle d'un territoire

Quels sont les objectifs du PLD du SMBDRV ?

- Faire évoluer le réseau de bus vers un réseau structuré avec un niveau de qualité de service renforcé
- Aménager un réseau cyclable structurant à l'échelle du SMBDRV
- Maîtriser les conditions de circulation générale
- Maîtriser le stationnement, le transport et la livraison de marchandises

Un programme d'actions articulé autour de 4 volets :

- Transports collectifs
- Modes doux et Personnes à Mobilité Réduite
- Circulation générale et stationnement, transport et livraisons de marchandises
- Gouvernance, évaluation et suivi

Rappel des différentes étapes

<i>Février 2008 à février 2009</i>	PHASE 1 – Diagnostic
<i>Mars 2009 à juin 2009</i>	PHASE 2 - Orientations
	PHASE 3 - Programme d'actions
	Etape 1 – construction du programme d'actions
<i>Juillet 2009 / novembre 2009</i>	<ul style="list-style-type: none">- entretiens avec l'ensemble des partenaires (15)- ateliers sectoriels (3)- atelier transverse (1)- validation en comité local
	Etape 2 – consolidation du programme d'actions
<i>Novembre 2009 / janvier 2011</i>	<ul style="list-style-type: none">- élaboration du projet de PLD (fiches actions)- pré-validation par le comité local : 10 avril et 17 mai 2010- séminaire associations : 27 mai 2010- concertation avec les communes : validation du programme d'actions- validation et arrêt du projet PLD par le comité syndical : 12 janvier 2011
<i>Février 2011 / mai 2011</i>	Consultation des personnes publiques associées Communes, VGP, STIF, Région, Etat, CG78, CG 91
<i>Mai/Juin 2011</i>	Enquête publique
<i>Septembre 2011</i>	Approbation du PLD par le Comité syndical

VOLET 1 : TRANSPORTS COLLECTIFS

Trois objectifs :

- Améliorer l'attractivité et la performance des réseaux de transports collectifs routiers
- Améliorer les conditions d'intermodalité au niveau des pôles d'échanges
- Améliorer la qualité de service et renforcer l'intermodalité



Objectif 1 : améliorer l'attractivité et la performance des réseaux de transports collectifs routiers

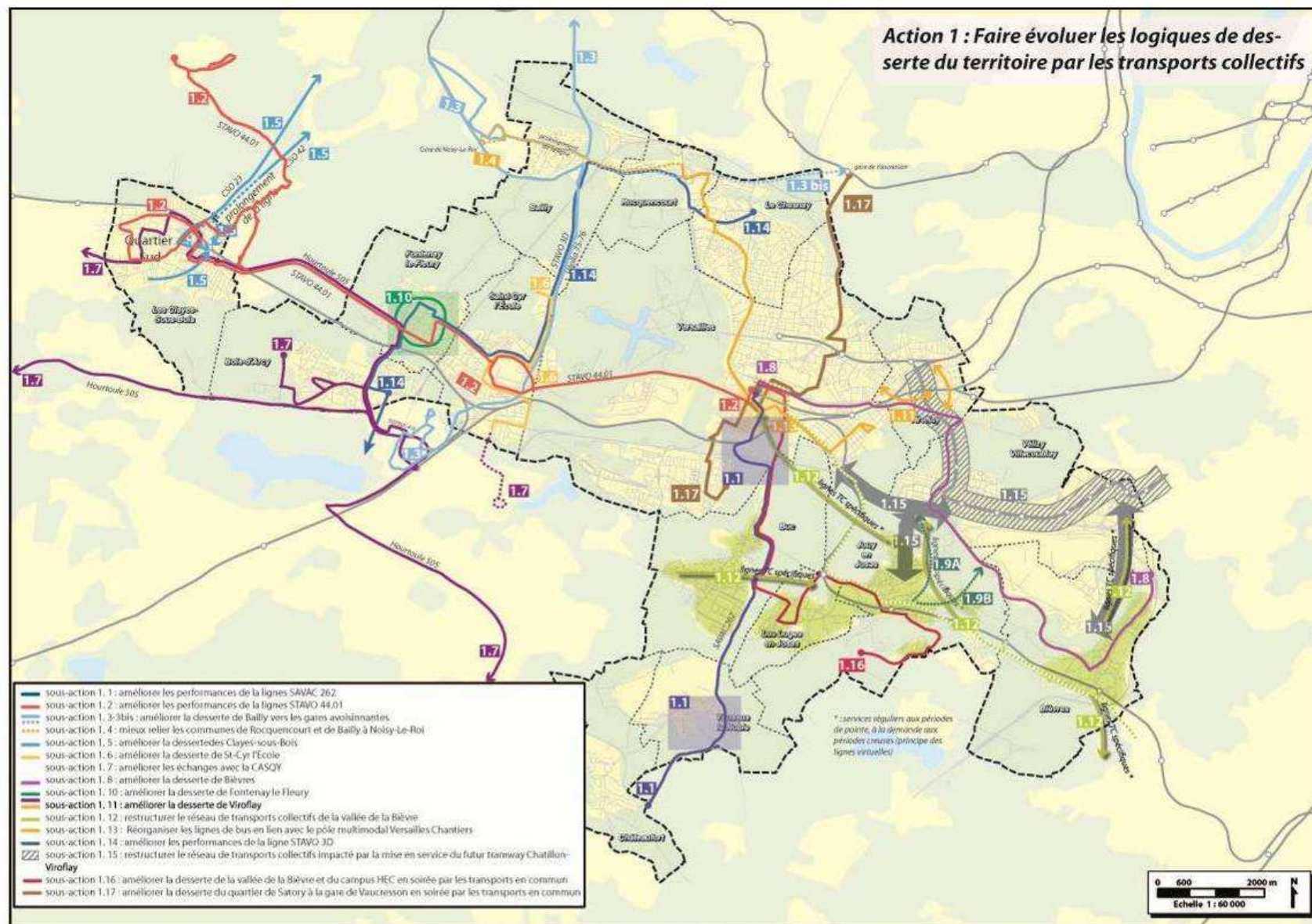


- Optimiser le réseau de transport en commun routier existant
- Améliorer la desserte de secteurs actuellement moins bien desservis et les liaisons vers des pôles structurants (ex. : CASQY)
- Faciliter le rabattement sur les gares
- Anticiper des évolutions importantes (mise en service du tramway Châtillon – Vélizy, développement du plateau de Saclay,...)

Modes opératoires :

- Etudes de faisabilité (optimisation et/ou création de nouvelles lignes)
- Aménagements de voirie (traitements de points durs, couloirs réservés aux bus, modifications de plans de circulation)
- Traitement d'intersections (couloirs d'approche, priorités aux feux)

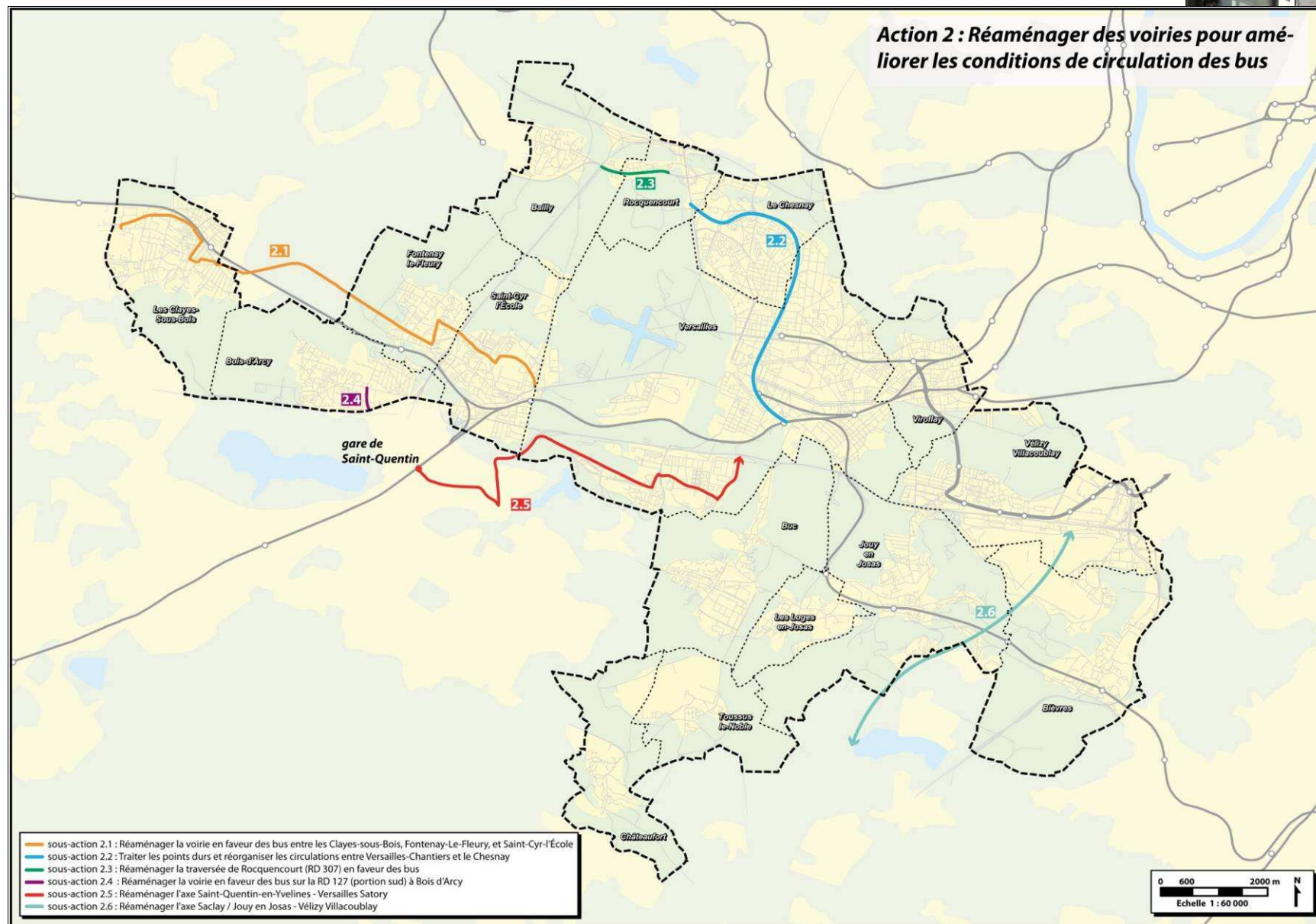
Objectif 1 : améliorer l'attractivité et la performance des réseaux de transports collectifs routiers



Objectif 1 : améliorer l'attractivité et la performance des réseaux de transports collectifs routiers



Action 2 : Réaménager des voiries pour améliorer les conditions de circulation des bus



Objectif 2 : améliorer les conditions d'intermodalité au niveau des pôles d'échanges



- Améliorer les possibilités d'accès tous modes aux pôles d'échanges
- Améliorer les conditions d'intermodalité au sein de chaque pôle
- Rendre les pôles d'échanges accessibles aux personnes à mobilité réduite

Modes opératoires :

- Etudes de faisabilité
- Amélioration des rabattements en transport collectifs
- Mise en accessibilité PMR des pôles d'échanges
- Organiser l'offre en stationnement et les accès piétons/vélos au niveau des pôles

Objectif 3 : améliorer la qualité de service et renforcer l'intermodalité



- Améliorer l'accessibilité et le confort pour l'ensemble des usagers
- Améliorer l'information voyageurs au niveau des points d'arrêt

Modes opératoires :

- Rendre les arrêts de bus et le matériel roulant accessibles (selon le schéma directeur d'accessibilité du Stif)
- Mise en place d'une information multimodale fixe et/ou dynamique aux points d'arrêt

VOLET 2 : MODES DOUX ET PMR

Quatre objectifs :

- Aménager des axes et secteurs en faveur des modes doux et PMR
- Conforter et sécuriser les déplacements des modes doux et des PMR sur les territoires communaux
- Développer l'offre en stationnement pour les vélos
- Inciter à la pratique de la marche et du vélo



Objectif 1 : aménager des axes et secteurs en faveur des modes doux et PMR
Objectif 2 : Conforter et sécuriser les déplacements des modes doux et des PMR sur les territoires communaux

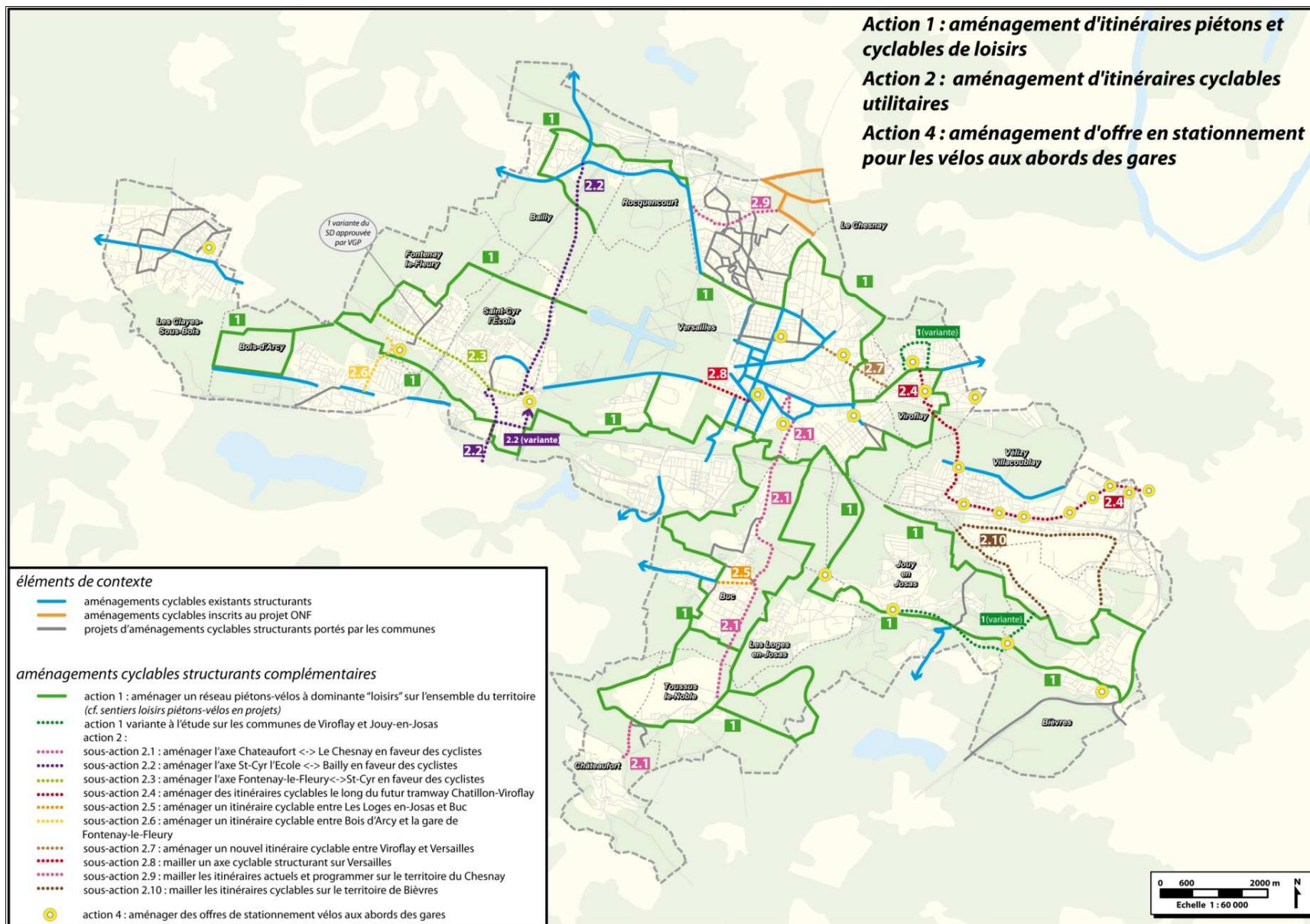


- Aménager des itinéraires de loisirs pour les piétons et les cyclistes
- Aménager des itinéraires dédiés aux déplacements utilitaires
- Conforter et sécuriser les déplacements des modes doux et des PMR

Modes opératoires :

- Etudes de faisabilité des itinéraires cyclables identifiés
- Mise en œuvre du schéma directeur des circulations douces de Versailles Grand Parc (plus de 80 km d'itinéraires de loisirs)
- Suivre les révisions des plans de circulation communaux (suivi et cohérence des différentes démarches communales)

Objectifs 1/2/3/4



Objectif 3 : Développer l'offre en stationnement pour les vélos
Objectif 4 : Inciter à la pratique de la marche et du vélo



→ Aménager des offres en stationnement pour les vélos, particulièrement aux abords des gares

→ Inciter à la pratique de la marche et du vélo

Modes opératoires :

- Encourager le stationnement vélo à travers les PLU
- Implanter des parcs de stationnements vélos à proximité des gares
- Mise en place d'un jalonnement et création d'un plan des aménagements cyclables

VOLET 3 : CIRCULATION GENERALE ET STATIONNEMENT, TRANSPORTS ET LIVRAISONS DE MARCHANDISES



Objectif 1 : hiérarchiser le réseau de voirie et anticiper les potentiels points durs à terme

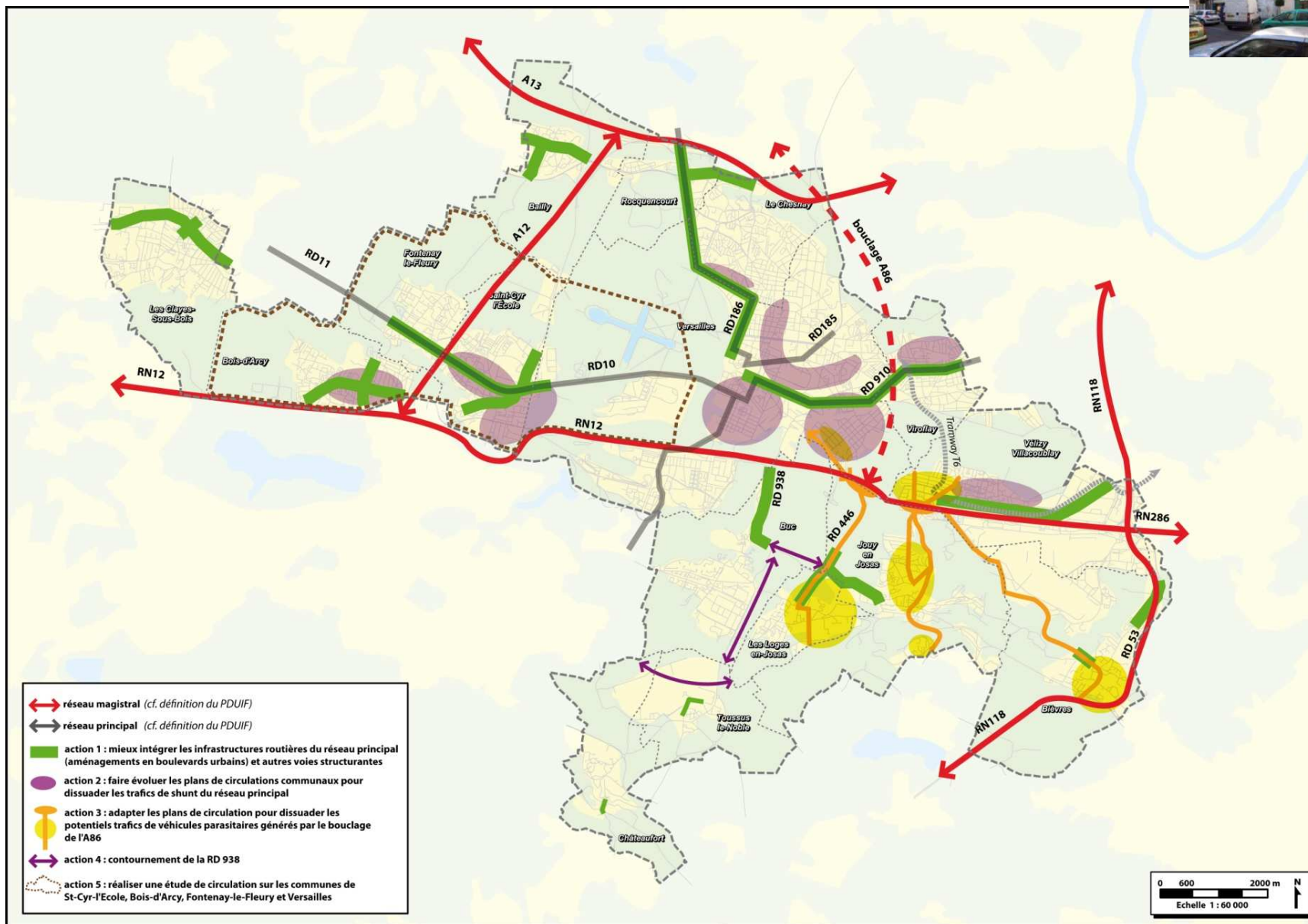


- Adapter les infrastructures routières au tissu urbain traversé
- Dissuader les trafics de transit empruntant les voies locales
- Anticiper les potentiels points durs de circulation
- Réduire les nuisances sonores

Modes opératoires :

- Requalification de voiries en boulevard urbain (apaisement de la vitesse)
- Accompagner les communes dans leurs révisions de plans de circulation
- Etudes de circulation à réaliser (étude sur le canton de Saint-Cyr-l'Ecole en cours)
- Accompagner les communes dans les démarches de réduction des nuisances sonores

Objectif 1 : hiérarchiser le réseau de voirie et anticiper les potentiels points durs à terme



Objectif 2 : rationaliser l'offre en stationnement

Objectif 3 : inciter à la pratique du covoiturage



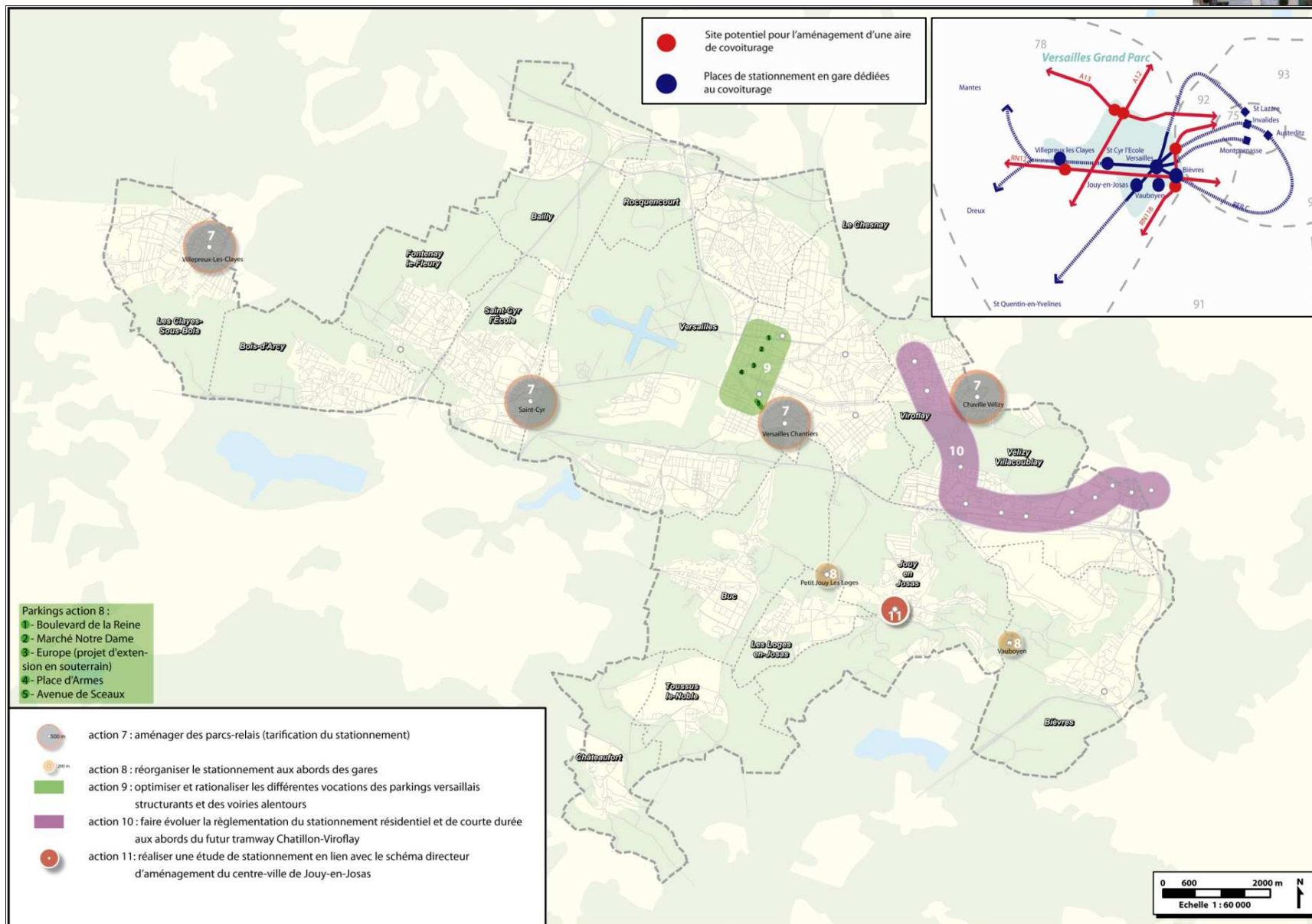
- Aménager des parcs relais d'intérêt communautaire
- Réaménager le stationnement aux abords de certaines gares
- Faire évoluer le stationnement aux abords du tramway Châtillon-Viroflay
- Inciter à la pratique du covoiturage

Modes opératoires :

- Etudes en cours sur le parking de la gare de Saint-Cyr-l'Ecole
- Rationaliser l'offre et l'usage du stationnement sur le territoire
- Inciter au stationnement des véhicules en rabattement sur les transports collectifs
- Aménagement de places de stationnement et de parkings dédiés au covoiturage

Objectif 2 : rationaliser l'offre en stationnement

Objectif 3 : inciter à la pratique du covoiturage



Objectif 4 : optimiser les conditions de transports et livraisons de marchandises



- Repenser les itinéraires poids lourds
- Définir les conditions d'accès aux centres ville
- Intégrer des normes de livraison dans les PLU

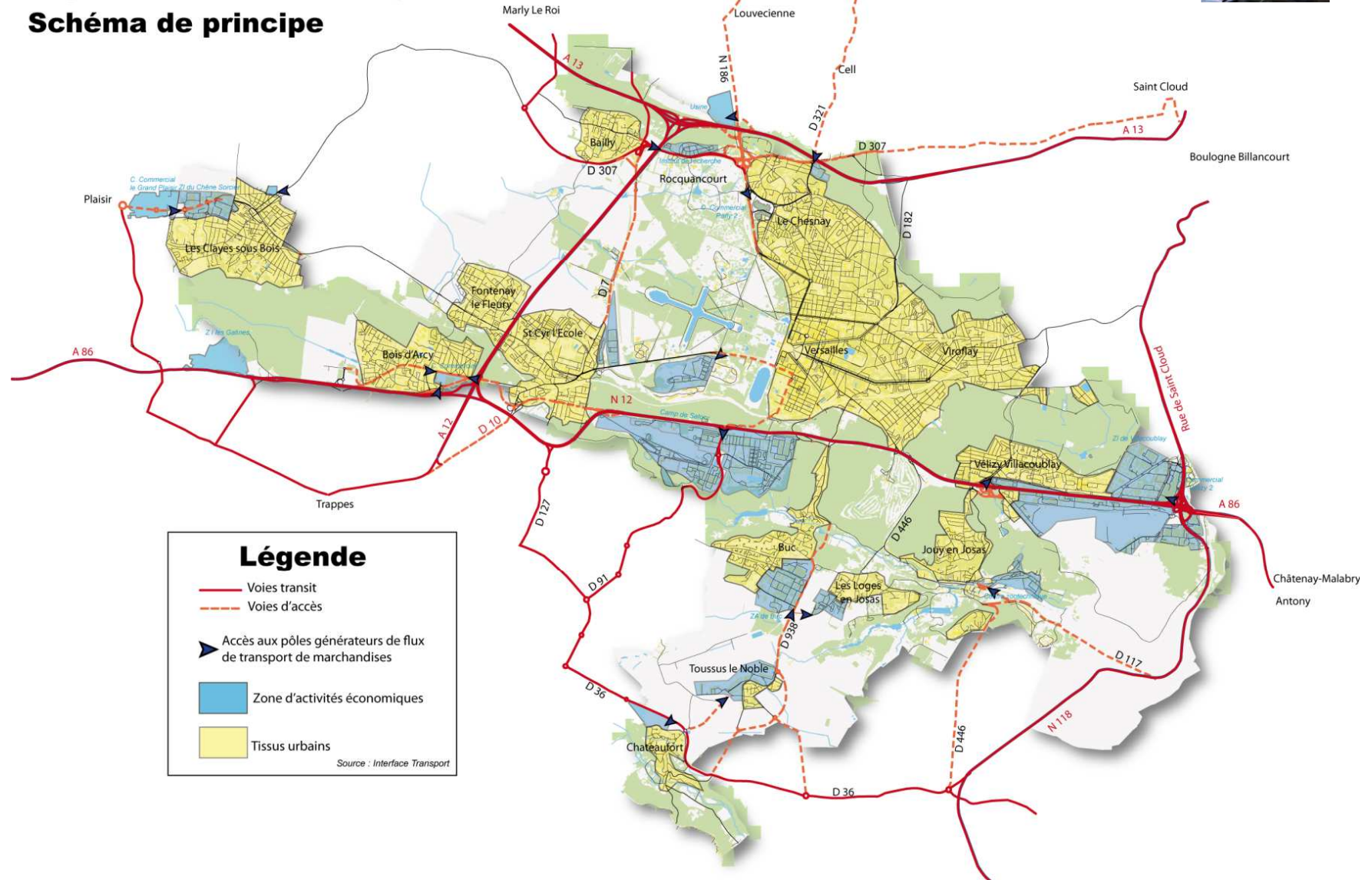
Modes opératoires :

- Améliorer le jalonnement pour les poids lourds
- Adopter des réglementations cohérentes entre les communes
- Localiser de nouvelles aires de livraison

Objectif 4 : optimiser les conditions de transports et livraisons de marchandises



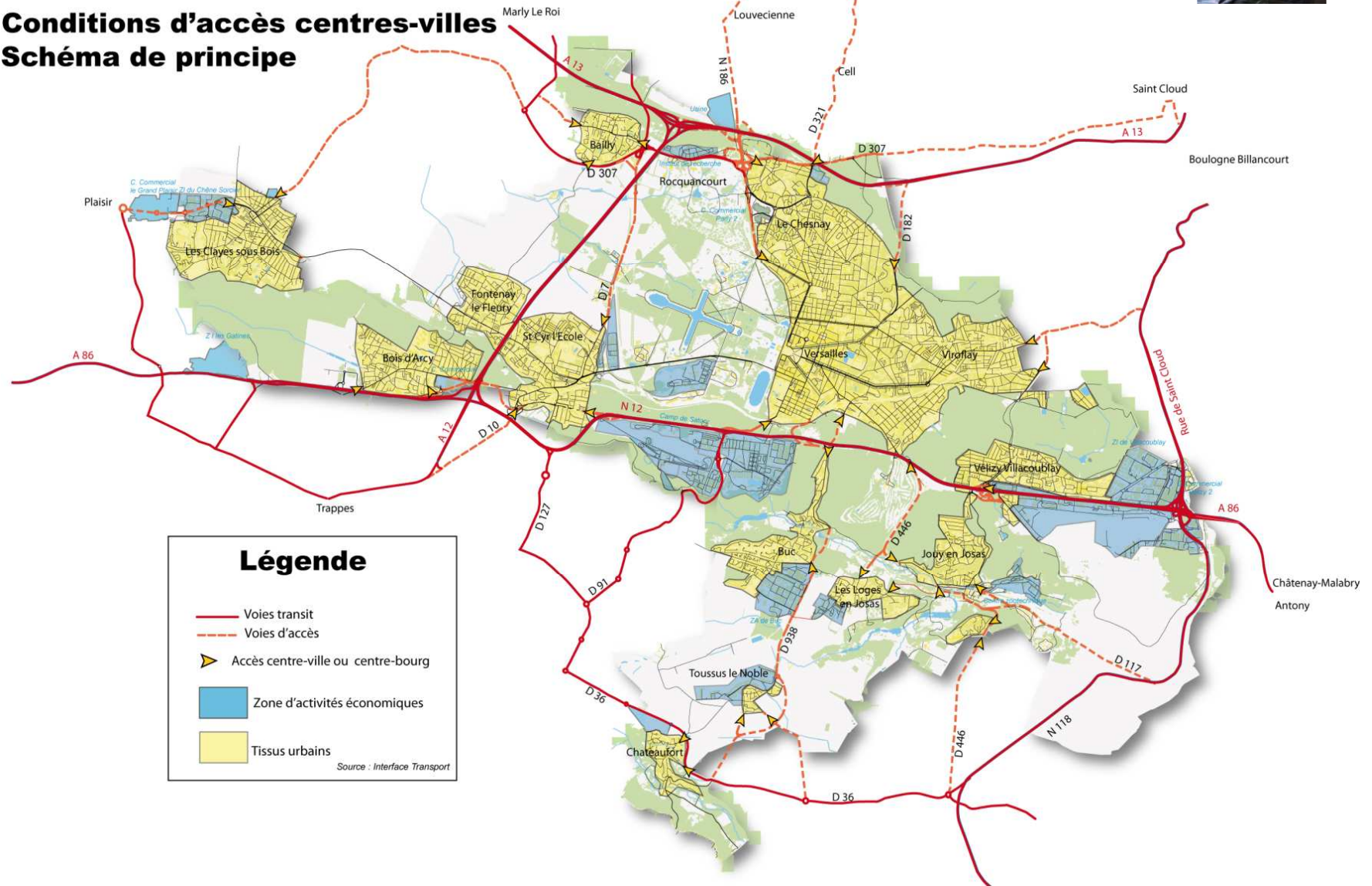
Repenser les itinéraires poids lourds Schéma de principe



Objectif 4 : optimiser les conditions de transports et livraisons de marchandises



Conditions d'accès centres-villes Schéma de principe





VOLET 4 : GOUVERNANCE, ÉVALUATION, SUIVI

2 Objectifs :

- Impliquer l'ensemble des acteurs dans la mise en œuvre du PLD
- Inscrire le PLD dans la durée, l'évaluer et le suivre

Volet gouvernance, évaluation et suivi

- Inciter à l'élaboration de plans de mobilité
- Elaborer une charte d'aménagement des voiries et des espaces publics
- Mettre en place un observatoire des déplacements
- Mettre en cohérence les actions en faveur de la mobilité à l'échelle du territoire
- Maintien du SMBDRV pour assurer le suivi du PLD

Actions prioritaires identifiées par les élus de VGP

PLAN LOCAL DE DEPLACEMENTS : ACTIONS PRIORITAIRES IDENTIFIEES PAR VERSAILLES GRAND PARC		
Volet Transports en commun	<p>Objectif 1 : Améliorer l'attractivité et la performance des réseaux de TC routiers</p> <p>1.1 Améliorer les performances de la ligne SAVAC 262</p> <p>1.3 Améliorer la desserte de Bailly vers les gares avoisinantes</p> <p>1.6 Améliorer la desserte de Saint-Cyr-l'Ecole</p> <p>1.7 Améliorer les échanges avec la CASQY</p> <p>1.8 Améliorer la desserte de Bièvres</p> <p>1.9 Anticiper la desserte du plateau de Saclay et de l'OIN par les transports collectifs</p> <p>1.13 Réorganiser les lignes de bus en lien avec le pôle multimodal Versailles Chantiers</p> <p>1.16 Améliorer la desserte de la Vallée de la Bièvre et du campus HEC en soirée par les transports en commun</p> <p>1.17 Améliorer la desserte du quartier de Satory à la gare de Vaucresson en soirée par les transports en commun</p>	
	<p>ACTION 1 : faire évoluer les logiques de desserte des territoires par les transports collectifs</p>	
	<p>ACTION 2 : réaménager les voiries pour améliorer les conditions de circulation des bus</p> <p>2.1 Réaménager la voirie entre les Clayes-sous-Bois, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'Ecole</p> <p>2.2 Traiter les points durs et réorganiser les circulations entre Versailles Chantiers et Le Chesnay</p> <p>2.5 Réaménager l'axe Saint-Quentin-en-Yvelines - Versailles</p>	
	<p>Objectif 3 : améliorer la qualité de service et renforcer l'intermodalité</p>	
	<p>ACTION 4 : Améliorer l'accessibilité des arrêts et des bus</p>	
	<p>ACTION 5 : Améliorer l'information relative à l'offre en bus au niveau des points d'arrêts bus et dans les pôles d'échanges</p>	
	Volet Modes doux et personnes à mobilité réduite	<p>Objectif 1 : aménager des axes et secteurs en faveur des modes doux et des PMR</p> <p>ACTION 1 : Aménagement d'itinéraires piétons et cyclables de loisirs</p> <p>ACTION 2 : Aménagement d'itinéraires cyclables utilitaires</p> <p>Objectif 3 : Développer l'offre en stationnement pour les vélos</p> <p>ACTION 4 : Aménager des offres en stationnement pour les vélos aux abords des gares</p>
		<p>Objectif 1 : Hiérarchiser le réseau de voirie et anticiper les potentiels points durs à terme</p> <p>ACTION 5 : Réaliser une étude de circulation sur le secteur de Saint-Cyr-l'Ecole</p> <p>Objectif 2 : rationaliser l'offre en stationnement</p> <p>ACTION 7 : Aménager le parc-relais d'intérêt communautaire (Saint-Cyr-l'Ecole)</p> <p>ACTION 8 : Réaménager le stationnement aux abords des gares de Petit Jouy-Les Loges et Vauboyen</p>
		<p>Objectif 1 : Hiérarchiser le réseau de voirie et anticiper les potentiels points durs à terme</p> <p>ACTION 5 : Réaliser une étude de circulation sur le secteur de Saint-Cyr-l'Ecole</p> <p>Objectif 2 : rationaliser l'offre en stationnement</p> <p>ACTION 7 : Aménager le parc-relais d'intérêt communautaire (Saint-Cyr-l'Ecole)</p> <p>ACTION 8 : Réaménager le stationnement aux abords des gares de Petit Jouy-Les Loges et Vauboyen</p>
		<p>Objectif 1 : Hiérarchiser le réseau de voirie et anticiper les potentiels points durs à terme</p> <p>ACTION 5 : Réaliser une étude de circulation sur le secteur de Saint-Cyr-l'Ecole</p> <p>Objectif 2 : rationaliser l'offre en stationnement</p> <p>ACTION 7 : Aménager le parc-relais d'intérêt communautaire (Saint-Cyr-l'Ecole)</p> <p>ACTION 8 : Réaménager le stationnement aux abords des gares de Petit Jouy-Les Loges et Vauboyen</p>
Volet Gouvernance, évaluation et suivi	<p>Action 3 : Inciter à l'élaboration de plans de déplacements (PDE, PDIE, PDA, PDES)</p>	

Merci de votre attention...

Programme d'actions du PLD consultable sur
le site FTP :

http://codra.servehttp.com/ETUDES/78_PLD_VERSAILLES_FIN/

**Syndicat Mixte
du Bassin de
Déplacements
de la Région
de Versailles**